

NATURE QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 août 2023

NATURE QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 août 2023

SOMMAIRE

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 5
Produits et charges	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 18
Renseignements complémentaires (non audité)	19
Annexe A - Produits et charges - sommaire des projets	



**MORIN
DESROCHERS
BEAULIEU**

Comptables professionnels agréés S.E.N.C.

300-575, rue Saint-Joseph Est
Québec Québec G1K 3B7
T : 418 692-1077
F : 418 692-2953

www.mdbcpa.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de l'organisme
NATURE QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **NATURE QUÉBEC** qui comprennent le bilan au 31 août 2023 et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **NATURE QUÉBEC** au 31 août 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, d'inscriptions aux ateliers et autres activités et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons, d'inscriptions aux ateliers et autres activités et d'activités de financement, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 août 2023 et 2022, aux montants de l'actif à court terme aux 31 août 2023 et 2022, et aux montants de l'actif net aux 1er septembre 2022 et 2021 ainsi qu'aux 31 août 2023 et 2022. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 août 2022, en raison des incidences possibles de cette limite de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Autre point

Les renseignements complémentaires aux états financiers n'ont pas fait l'objet de notre audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs, et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

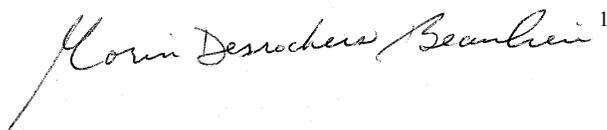
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

 ¹

Comptables professionnels agréés

Québec, le 14 février 2024

¹Par Daniel Beaulieu, CPA auditeur

NATURE QUÉBEC

PRODUITS ET CHARGES

Exercice clos le 31 août 2023

Page 6

	2023	2022
PRODUITS		
Aides financières (note 3)	2 441 484 \$	1 780 709 \$
Dons	357 453	328 237
Inscriptions aux ateliers et autres activités	98 537	55 421
Activités de financement	<u>68 719</u>	<u>97 502</u>
	2 966 193	2 261 869
Intérêts et autres produits	9 920	4 426
Amortissement des apports reportés	<u>2 511</u>	<u>652</u>
	<u>2 978 624</u>	<u>2 266 947</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 647 208	1 473 022
Honoraires et sous-traitants	586 675	407 832
Dépenses d'activités et d'ateliers	286 023	222 767
Hébergement et déplacements	164 986	54 324
Loyer	61 935	61 503
Publicité, promotions et représentation	56 213	23 349
Fournitures de bureau et administration	44 791	34 974
Télécommunications	30 315	31 097
Location d'équipements	25 657	13 936
Formation et autres	11 449	2 989
Cotisations, taxes et permis	5 051	4 192
Assurances	4 065	4 511
Entretien	3 547	2 741
Intérêts et frais bancaires	11 749	11 489
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>22 928</u>	<u>21 270</u>
	<u>2 962 592</u>	<u>2 369 996</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>16 032 \$</u>	<u>(103 049) \$</u>

NATURE QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 août 2023

Page 7

	Fonds affectés (note 12)	Fonds investis en immobilisations	Fonds non affecté	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	55 222 \$	129 711 \$	189 547 \$	374 480 \$	477 529 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	--	(20 417)	36 449	16 032	(103 049)
VARIATION NETTE DU FONDS INVESTI EN IMMOBILISATIONS	--	12 281	(12 281)	--	--
UTILISATIONS	<u>(8 080)</u>	<u>--</u>	<u>8 080</u>	<u>--</u>	<u>--</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>47 142 \$</u>	<u>121 575 \$</u>	<u>221 795 \$</u>	<u>390 512 \$</u>	<u>374 480 \$</u>

NATURE QUÉBEC

BILAN

31 août 2023

Page 8

	2023	2022
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	1 022 439 \$	882 833 \$
Débiteurs (note 4)	25 810	31 079
Aides financières à recevoir (note 5)	216 310	257 585
Frais payés d'avance	28 502	31 032
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 6)	<u>30 985</u>	<u>30 452</u>
	1 324 046	1 232 981
PLACEMENTS (note 6)	128 638	126 819
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	<u>131 348</u>	<u>137 695</u>
	<u>1 584 032</u> \$	<u>1 497 495</u> \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	217 669 \$	135 480 \$
Produits perçus d'avance (note 10)	<u>966 078</u>	<u>979 551</u>
	1 183 747	1 115 031
APPORTS REPORTÉS (note 11)	<u>9 773</u>	<u>7 984</u>
	<u>1 193 520</u>	<u>1 123 015</u>
ACTIF NET		
Fonds affectés	47 142	55 222
Fonds investi en immobilisations	121 575	129 711
Fonds non affecté	<u>221 795</u>	<u>189 547</u>
	390 512	374 480
	<u>1 584 032</u> \$	<u>1 497 495</u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marcelle Alarie, administratrice, administrateur

Gérard Szecot, administratrice, administrateur

NATURE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 août 2023

Page 9

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	16 032 \$	(103 049) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(2 511)	(652)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>22 928</u>	<u>21 270</u>
	36 449	(82 431)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	5 269	(2 066)
Aides financières à recevoir	41 275	(141 585)
Frais payés d'avance	2 530	(12 006)
Créditeurs	82 189	(59 201)
Produits perçus d'avance	<u>(13 473)</u>	<u>331 676</u>
	<u>154 239</u>	<u>34 387</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(2 352)	(2 167)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(16 581)</u>	<u>(18 639)</u>
	<u>(18 933)</u>	<u>(20 806)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Encaissement des apports reportés	<u>4 300</u>	<u>8 301</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	139 606	21 882
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
	<u>882 833</u>	<u>860 951</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
	<u><u>1 022 439</u></u> \$	<u><u>882 833</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

NATURE QUÉBEC est un organisme constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, et est également un organisme de bienfaisance selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, donc exempté d'impôts.

Ses objectifs sont de concerter les individus et les organismes qui s'intéressent à la conservation des milieux naturels et humains, et des processus écologiques, essentiels à la vie. En milieu rural et urbain, NATURE QUÉBEC sensibilise, informe et éduque également le public grâce à des recherches scientifiques, des projets sur le terrain et des publications.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations présentées au sujet des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux produits et charges de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits d'activités de financement et d'inscriptions aux ateliers et autres activités sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Tous les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services (suite)

Au cours de l'exercice, les apports en services reçus à titre gratuit sont constitués d'heures effectuées par des bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci n'ont pas été constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges

Les charges directement reliées à un projet sont portées à ce projet. Les salaires sont répartis en fonction des heures travaillées dans les projets et les frais administratifs sont répartis selon le pourcentage permis aux ententes et prévus par les bailleurs de fonds.

Actif net

Fonds Coalition Québec meilleure mine

L'organisme a constitué le fonds en 2013 pour le projet Coalition Québec meilleure mine. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds de communication

L'organisme a constitué le fonds en 2020 pour la mise sur pied d'un plan de communication. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds de déménagement et aménagement

L'organisme a constitué le fonds en 2020 pour le déménagement et l'aménagement interne des nouveaux locaux. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds Dossiers orphelins

L'organisme a constitué le fonds en 2021 pour des projets découlant de dossiers orphelins. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds investi en immobilisations

Ce fonds rend compte des variations nettes des immobilisations corporelles détenues par l'organisme. Les produits et les charges relatifs aux immobilisations corporelles sont également présentés dans ce fonds.

Fonds non affecté

Le fonds non affecté rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et aides financières) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui seraient évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur seraient alors comptabilisées aux produits et charges.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux produits et charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise serait alors comptabilisée aux produits et charges.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux produits et charges de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers, qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur, tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, taux ou période, indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou période
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique et logiciels	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

Apports reportés

Les subventions et contributions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'apports reportés et sont amorties selon les immobilisations corporelles pour lesquelles elles ont été reçues.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. AIDES FINANCIÈRES

	2023	2022
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	775 412 \$	413 121 \$
Agence de la santé publique du Canada	473 087	101 621
Transition énergétique Québec	182 567	213 231
Fonds du Grand Mouvement Desjardins	167 298	155 297
La Fondation Familiale Trottier	161 100	47 358
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	150 792	129 706
The Schad Foundation	82 827	80 689
Fondation Écho	71 092	87 524
Environnement Canada	54 496	67 324
Gouvernement du Québec	50 250	--
Fondation de la faune du Québec	38 108	14 304
Institut national de santé publique du Québec	31 117	257 811
The Consecon Foundation	25 720	29 766
Sitka Foundation	25 000	--
Fonds de développement en tourisme d'affaires	21 496	3 505
Réalité climatique Canada	18 355	--
SÉPAQ	15 103	15 479
Ville de Québec	15 000	--
Birds Canada	13 432	--
MRC de Montmagny	13 145	2 343
Salal Foundation	8 856	--
ECO Canada	8 745	16 170
Nature Canada	6 974	33 304
Emplois Été Canada	4 918	12 343
Energy Transition Fund	--	62 155
Organisme de bassins versants de la zone du Chêne	--	12 500
Autres aides financières	<u>26 594</u>	<u>25 158</u>
	<u><u>2 441 484</u></u> \$	<u><u>1 780 709</u></u> \$

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Autres sommes à recevoir	14 355 \$	20 053 \$
TPS-TVQ à recevoir	7 536	7 107
Dépôt de loyer	<u>3 919</u>	<u>3 919</u>
	<u><u>25 810</u></u> \$	<u><u>31 079</u></u> \$

5. AIDES FINANCIÈRES À RECEVOIR

	2023	2022
Transition énergétique Québec	91 487 \$	94 118 \$
Fonds du Grand Mouvement Desjardins	75 095	72 797
Fonds de développement en tourisme d'affaires	11 941	--
Fondation Écho	10 370	--
The Consecon Foundation	10 000	--
The Schad Foundation	10 000	--
Emplois Été Canada	4 917	5 747
ECO Canada	2 500	6 350
Institut national de santé publique du Québec	--	73 234
Fondation de la faune du Québec	--	1 834
Autres aides financières	<u>--</u>	<u>3 505</u>
	<u><u>216 310</u></u> \$	<u><u>257 585</u></u> \$

6. PLACEMENTS

	2023	2022
Centre de l'environnement - parts ordinaires	4 100 \$	4 100 \$
Épargnes à terme aux taux d'intérêts variant de 1.1 % à 4 %, échéances variant de décembre 2023 à 2027	<u>155 523</u>	<u>153 171</u>
	159 623	157 271
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>30 985</u>	<u>30 452</u>
	<u><u>128 638</u></u> \$	<u><u>126 819</u></u> \$

6. PLACEMENTS (suite)

Les encaissements à recevoir au cours des cinq prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2024	30 985 \$
2025	32 465 \$
2026	30 696 \$
2027	30 438 \$
2028	<u>30 939 \$</u>
	<u>155 523 \$</u>

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	75 028 \$	41 500 \$	33 528 \$	32 811 \$
Matériel informatique et logiciels	149 492	122 231	27 261	25 535
Améliorations locatives	<u>87 904</u>	<u>17 345</u>	<u>70 559</u>	<u>79 349</u>
	<u>312 424 \$</u>	<u>181 076 \$</u>	<u>131 348 \$</u>	<u>137 695 \$</u>

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, au taux de base plus 5 %, qui n'est pas utilisée au 31 août 2023. Les conditions de la marge de crédit sont renégociées annuellement.

9. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs	88 209 \$	32 450 \$
Salaires et vacances à payer	114 639	89 826
Frais courus	9 950	8 975
Remises gouvernementales à payer	<u>4 871</u>	<u>4 229</u>
	<u>217 669 \$</u>	<u>135 480 \$</u>

10. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	979 551 \$	647 875 \$
Montants à recevoir au début de l'exercice	(257 585)	(116 000)
Montants reçus au cours de l'exercice	2 993 995	2 451 960
Montants à recevoir à la fin de l'exercice	216 310	257 585
Montants constatés à titre de produits	<u>(2 966 193)</u>	<u>(2 261 869)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>966 078 \$</u>	<u>979 551 \$</u>

11. APPORTS REPORTÉS

	Solde au début de l'exercice	Montants reçus	Montants amortis	Solde à la fin de l'exercice
Agence de la santé publique du Canada	1 750 \$	4 300 \$	908 \$	5 142 \$
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	6 000	--	1 369	4 631
Mountain Equipment Coop	<u>234</u>	<u>--</u>	<u>234</u>	<u>--</u>
	<u>7 984 \$</u>	<u>4 300 \$</u>	<u>2 511 \$</u>	<u>9 773 \$</u>

12. FONDS AFFECTÉS

	Solde au début de l'exercice	Affectations internes (utilisations)	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Coalition Québec meilleure mine	17 804 \$	-- \$	17 804 \$
Fonds de communication	19 338	--	19 338
Fonds de déménagement et aménagement	8 080	(8 080)	--
Fonds Dossiers orphelins	<u>10 000</u>	<u>--</u>	<u>10 000</u>
	<u>55 222 \$</u>	<u>(8 080) \$</u>	<u>47 142 \$</u>

13. FONDS PHILANTHROPIQUE NATURE QUÉBEC

La Fondation Québec Philanthrope est une fondation publique ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation. Elle détient et gère le fonds de dotation Nature Québec dont l'usufruit est dédié à perpétuité à Nature Québec.

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	12 298 \$	13 996 \$
Excédent (perte) de la Fondation attribué(e) au fonds	626	(1 571)
Frais d'administration	<u>(158)</u>	<u>(127)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>12 766</u> \$	<u>12 298</u> \$

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu d'un bail et d'un contrat de service totalisent 599 896 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024	83 472 \$
2025	87 039
2026	77 341
2027	66 673
2028	71 352
Autres	<u>214 019</u>
	<u>599 896</u> \$

15. RISQUES FINANCIERS**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 août 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux autres sommes à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

15. RISQUES FINANCIERS (suite)

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque suivant :

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Vu la composition actuelle des placements et de l'emprunt bancaire, portant intérêt à taux fixe et à taux variable, les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la date du bilan, l'organisme détenait suffisamment de liquidités pour lui permettre d'assumer ses obligations.

L'organisme est exposé à ce risque principalement au niveau des créanciers.

16. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

NATURE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 août 2023

(non audité)

Page 19

ANNEXE A

PRODUITS ET CHARGES - SOMMAIRE DES PROJETS

	PRODUITS	CHARGES	EXCÉDENT (INSUFFISANCE)
SOMMAIRE DES PROJETS 2023			
Énergie et changements climatiques	742 664	735 781	6 883
Environnement urbain	806 070	806 070	--
Biodiversité et Aires protégées	1 020 131	981 586	38 545
Eau et Saint-Laurent	3 137	--	3 137
Administration et autres	<u>406 622</u>	<u>439 155</u>	<u>(32 533)</u>
	<u>2 978 624</u> \$	<u>2 962 592</u> \$	<u>16 032</u> \$
SOMMAIRE DES PROJETS 2022			
Énergie et changements climatiques	832 718	836 290	(3 572)
Environnement urbain	626 932 \$	626 446 \$	486 \$
Biodiversité et Aires protégées	360 281	349 502	10 779
Foresterie	17 649	17 649	--
Eau et Saint-Laurent	273	273	--
Administration et autres	<u>429 094</u>	<u>539 836</u>	<u>(110 742)</u>
	<u>2 266 947</u> \$	<u>2 369 996</u> \$	<u>(103 049)</u> \$